

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 15 décembre 2022 à 18h au 62 chemin de la Rivière-aux-Canards, et conformément au Code municipal, sont présentes mesdames les conseillères France Cloutier, Isabelle Plante, Shawna Doucet et Marie-Pierre Gagnon, formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Shawna Doucet.

Madame le maire Hélène Boulanger est absente.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et greffier-trésorier, et Madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe sont également présents. Madame Lafleur agit à titre de greffière.

1.0 Ouverture de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

Madame Shawna Doucet, mairesse suppléante, ouvre la séance extraordinaire du conseil du 15 décembre 2022 à 18 h après constatation du quorum.

2.0 Signification de l'avis de convocation

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire de ce 15 décembre 2022 à 18 h conformément à l'article 153, 2^e alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 5^{ième} jour du mois de décembre 2022. Un avis public annonçant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023 et du programme d'immobilisation 2023-2024-2025 a été affiché le même jour.

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 et constatation du quorum
2. Signification de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022;
4. Approbation des prévisions budgétaires pour 2023
5. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
6. Période de questions;
7. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

3.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

II EST PROPOSÉ par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 à 18h tel que transmis par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

Résolution 2022-12-15-3.0

4.0 Approbation des prévisions budgétaires pour 2023

II EST PROPOSÉ par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023.

Résolution 2022-12-15-4.0

Voir tableau des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2023 ILE D'ANTICOSTI	
REVENUS	2023
Taxes générales	514 147\$
Taxe au service de la dette	27 736
Taxes services municipaux (sur autre base)	300 000\$
Paievements tenant lieux de taxes	312 828\$
Transferts	609 029\$
Imposition de droits	3 750\$
Autres revenus	147 398\$
TOTAL REVENUS	1 914 888\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	803 234\$
Sécurité publique	129 091\$
Transport	430 450\$
Hygiène de milieu	277 418\$
Santé et bien-être	75 679\$
Aménagement, urbanisme et développement	164 474\$
Loisirs et culture	127 685\$
Frais de financement	14 436\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 022 467\$
CONCILIATION	
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	17 800\$
Remboursement du fonds de roulement	6 081\$
Affectations	
Activités d'investissement	0\$
Affectations	(131 460\$)
TOTAL DES AFFECTATIONS	(107 579\$)
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	1 914 888\$

5.0 Approbation du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame France Cloutier et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par le directeur général et greffier-trésorier le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

Résolution 2022-12-15-5.0

Voir tableau des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers
2023-2024-2025

ci-dessous, à savoir :

Programme triennal d'immobilisation

	2023	2024	2025
PROJETS INVESTISSEMENTS	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Mise aux normes station d'eau potable -	7 500 000\$		
Construction bureau municipal et accueil visiteur	7 500 000\$		
Mise aux normes de sécurité du Barrage Saint-Georges	315 000\$		
Église – Revêtement et ouvertures	100 000\$		
Camion matières résiduelles	343 000\$		
Aménagement du garage municipal	35 000\$		
Serveur informatique	13 000\$		
Plaque vibrante	10 000\$		
Mise aux normes eaux usées – Études préliminaires		250 000\$	
Éco-centre - Aménagement		750 000\$	
Construction caserne et rénovation garage			6 500 000\$
TOTAL	15 816 000\$	1 000 000\$	6 500 000\$

6.0 Période de questions

Un citoyen pose une question concernant les investissements en eaux usées pour le prolongement du réseau.

7.0 Clôture et levée de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame France Cloutier, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame Shawna Doucet, mairesse suppléante, lève la séance extraordinaire de ce 15 décembre 2022 à 18h30.

Résolution 2022-12-15-7.0

Shawna Doucet
Mairesse suppléante

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe